

8 / 79^e congrès de l'Acfas

Quelle retraite pour les jeunes?

Les régimes publics devront s'ajuster à une espérance de vie de 100 ans et plus

DANS La Nouvelle CETTE SEMAINE



EDITH LUSSIER

En cette Semaine de l'infirmière, La Nouvelle vous présente quelques facettes plutôt méconnues de cette profession complexe et plus essentielle que jamais dans notre système de santé.

GILLES FISETTE
gilles.fisette@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — L'enjeu qui devrait faire descendre les jeunes dans la rue n'est pas l'environnement ou la hausse des frais de scolarité. Ce sont les régimes de retraite.

C'est en paraphrasant Carole Beaulieu, l'éditorialiste de la revue *L'Actualité*, que le professeur émérite en démographie de l'Université de Montréal, Jacques Légaré, a attiré l'attention de son auditoire sur les impacts de la démographie sur les régimes publics de retraite au Québec et au Canada.

Il était l'un des huit conférenciers qui, durant la journée d'hier, ont animé le colloque sur les «Enjeux des régimes publics de retraite» tenu dans le cadre de l'actuel 79^e congrès de l'Association francophone pour le savoir (Acfas). Cette activité se tient présentement et jusqu'à vendredi à l'Université de Sherbrooke. Le public peut assister à toutes les conférences.

Au début du 20^e siècle, a rappelé M. Légaré, l'espérance de vie était de 47 ans. En ce début du 21^e siècle, elle est de 81 ans. On dit que les enfants qui sont nés en l'an 2000 peuvent espérer vivre jusqu'à 100 ans. Et avec la lutte contre les maladies mortelles et la recherche sur le vieillissement des cellules et les moyens de le retarder, on peut croire que l'espérance de vie humaine pourra s'étendre bientôt jusqu'à 120 ans, auquel cas la puberté s'étirera jusqu'à 20 ans, la ménopause surviendra à 80 ans et les maladies liées à la vieillesse n'apparaîtront plus entre 50 et 80 ans mais après 100 ans.

«La question qui tue: quel est l'âge d'accès à la retraite et au régime public de retraite dans

un tel contexte?», a lancé M. Légaré.

De même, a-t-il ajouté, dans un souci d'équité, faudrait-il tenir compte des différences de longévité entre les hommes et les femmes, entre les travailleurs manuels et les travailleurs intellectuels?

Les professeurs Luc Godbout et Yves Trudel, de la Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques de l'Université de Sherbrooke, se sont penchés de leur côté sur les avis de hausse nécessaire du taux de cotisation émis par les actuaire depuis la création de la Régie des rentes du Québec. Ces avis ont longtemps été négligés par les politiciens, surtout durant la période où les rendements étaient très élevés. Que serait-il arrivé si on les avait suivis?

Certes, a rappelé M. Godbout, le taux de cotisation a augmenté au fil des ans, passant de 3,6 % à 9,9 % mais, trop longtemps, il a été stable. Dans le dernier budget Bachand, le gouvernement a fait part de son intention de hausser graduellement ce taux jusqu'à 10,80 % en 2017.

Si on avait écouté les actuaire, ont calculé les deux professeurs, trois scénarios

auraient été possibles mais pour chacun d'eux on se retrouve avec une hausse moins forte et, surtout, avec des réserves qui sont jusqu'à cinq fois les réserves actuelles.

Pour sa part, la professeure Marie-André Babineau, de la faculté d'Administration de l'Université de Sherbrooke, a contredit son collègue, Léo-Paul Lauzon, de l'UQAM, qui soutient que le REÉR profite essentiellement aux mieux nantis.

Selon Mme Babineau, ceux qui profitent le plus de ce régime font partie du groupe qui ont un revenu entre 70 000 \$ et 100 000 \$. Ceux qui en profitent le moins sont ceux qui gagnent 200 000 \$ et plus et par la suite, ceux qui gagnent 35 000 \$ et moins.

Le colloque a également permis à l'actuaire en chef à la Régie des rentes du Québec, Pierre Plamondon, et à l'actuaire en chef du Bureau du surintendant des institutions financières, Jean-Claude Ménard, de faire part des modifications qui doivent être apportées aux régimes publics face au vieillissement de la population et à l'accroissement de l'espérance de vie.

Résultats des tirages du : 2011-05-10

LOTTO QUÉBEC

3 4 7 8 V

03 04
05 23 40

banco

01 04 06 07 12 15 21 26 27 28
30 34 35 38 43 44 52 61 66 68

3 818
4 3204

28 SEPTEMBRE 18 TAUREAU Extra 9061802

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

La Journée du matériau bois

SHERBROOKE — Le président de Bleu Lavande, Pierre Pellerin, qui agit également comme ambassadeur régional de la campagne *Je touche du bois!*, sera à la Brûlerie de Café de Sherbrooke ce matin à 10 h, où il témoignera du choix du bois comme matériau de construction pour ses bâtiments.

Amélie Normand, de l'Association forestière de l'Estrie,

et André Martel, démarcheur en construction bois de l'Estrie, présenteront aussi les initiatives visant à faciliter et augmenter l'utilisation du bois dans la région. Le Conseil régional de l'environnement de l'Estrie dévoilera du même coup les résultats de la deuxième campagne Défi climat.

— La Tribune

GNERCORBUS

Confortablement installé



R.B.Q. : 2238-9480-25



Série Infinity

GARANTIE 10 ANS GRATUITE*

OU

JUSQU'À 1 250 \$ DE RABAIS*

+ garantie limitée de 10 ans sur les pièces

Système central avec thermopompe jusqu'à 19 SEER et 9 HSPF.
*Valide jusqu'au 30 juin 2011



300 \$ DE RABAIS* + garantie limitée de 6 ans sur les pièces

Unité murale thermopompe Inverter jusqu'à 23 SEER et 10 HSPF [Energy Star].
*Valide jusqu'au 30 juin 2011

- GÉOTHERMIE
- SYSTÈME CENTRAL
- UNITÉ MURALE
- THERMOPOMPE
- ÉCHANGEUR D'AIR
- PLANCHER CHAUFFANT

GNERCORBUS.COM

SHERBROOKE

819 564-2300

les experts à votre service

CMMTQ
Compagnie des maîtres installateurs de climatisation

GazMétro
PARTENAIRE CERTIFIÉ

Coopérateur des centrales électriques du Québec

novoclimat
L'expert climat

La Tribune - Sherbrooke mercredi 11 mai 2011

Printed and distributed by NewspaperDirect
www.newspaperdirect.com US/Can: 1.877.900.4040 Intern: 800.634.6364
COPYRIGHT AND PROTECTED BY APPLICABLE LAW